

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



## NOS PARTENAIRES :



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

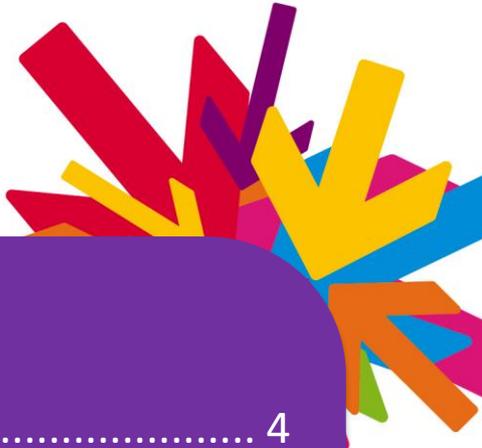


**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports





# LE CRAJEP : UN RESEAU EN MOUVEMENT

- LES MEMBRES DU RÉSEAU ..... 4
  
- LES INSTANCES DU RÉSEAU ..... 5
  - CONSEIL D'ADMINISTRATION ..... 5
  - BUREAU ..... 5
  - ÉQUIPE SALARIÉE ..... 5
  
- ORIENTATIONS STRATEGIQUES ..... 6
  - Une communication au service de notre stratégie de réseau :..... 6
  - Travailler collectivement une stratégie à travers un accompagnement DLA..... 6



## LES MEMBRES DU RÉSEAU



### Le réseau s'agrandit !

« Mouvement féministe d'éducation populaire, le Planning milite depuis plus de 60 ans pour l'égalité femmes-hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Nous défendons le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, et luttons contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. »

La Fédération Régionale du Planning Familial de Nouvelle-Aquitaine rassemble aujourd'hui 10 associations départementales. C'est David Lahoule (Planning du plateau Millevaches) qui a été mandaté pour représenter la fédération régionale au Crajep NA.

### COLLÈGE 1 (association ayant une représentation nationale)

**AFEV** – Association de la fondation étudiante pour la ville

**Aroéven** – Association régionale des œuvres éducatives et vacances de l'éducation nationale

**Ceméa NA** – Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

#### Cotravaux

**CPCV SO** – Coordination pour promouvoir compétences et volontariat Sud-Ouest

**EEDF** – Eclaireuses et éclaireurs de France

**EEUDF** – Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France

**FLL** – Fédération Léo Lagrange

**FR NA** – Familles rurales Nouvelle-Aquitaine

#### Francas NA

**FRMJC NA** – Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture

**FSGT** – Fédération sportive e gymnique du travail

**LENA** – Ligue de l'Enseignement NA

**MRJC** – Mouvement rural de jeunesse chrétienne

**SGDF** – Scouts et guides de France

**PF NA** – Planning Familial NA

**UFCV NA** – Union française des centres de vacances et de loisirs

**URNACS** – Union régionale NA des centres sociaux

**URHAJ NA** – Union régionale pour l'habitat des jeunes

### COLLÈGE 2 (associations régionales ou infrarégionales)

**AFS** - Vivre sans frontière

**CLAP SO** – Comité de liaison des acteurs de la promotion contre l'illettrisme et l'analphabétisme Sud-Ouest

**CRIJ NA** – Centre régional information jeunesse

**DROP DE BETON**

**MÉDIAPTE**

**LA BÊTA-PI**

**RIM** – Réseau des indépendants de la musique

**SURFRIDER**

**URFR** – Union régionale des foyers ruraux



## LES INSTANCES DU RÉSEAU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 membres pour 15 sièges - 8 réunions

**Collège 1** : Agathe Hamel – Cotravaux ;  
Dominique Niorthé – Ceméa ; Romain Argentieri  
– URNACS ; Gérard Abonneau – FRMJC ; Alain  
Teylouni – Francas ; Jérôme Bâcle – LENA ;  
Stéphane Selles – UFCV ; Hubert George – URHAJ

**Collège 2** : Jeanne Fontagnères – CLAP SO ; Alain  
Moreau – Drop de Béton ; Pierre Mathios –  
Médiapte ; Jean-Jacques Epron – URFR ; Nadine  
Bewende – AFS Vivre sans frontière

### BUREAU

5 membres - 6 réunions

**Président** : Dominique Niorthé – Ceméa  
**Vice-Présidente** : Jeanne Fontagnères – CLAP

**Vice-Président** : Gérard Abonneau – FRMJC  
**Trésorier** : Jérôme Bâcle – LENA  
**Secrétaire** : Caroline Carrère – URNACS

### ÉQUIPE SALARIÉE

**Site de Poitiers** : 0,5 ETP

Chargé de mission - Félix Delsert  
> en 2020 Félix annonce qu'il souhaite quitter  
ses fonctions début 2021. Dans ce contexte, le  
Crajep entend profiter du DLA pour  
repositionner la mission avant recrutement.

**Site de Bordeaux** : 2 ETP

Chargée de mission - Liza Merchaoui  
Chargé de recherche – Hugo Fourcade

### Des bénévoles qui se mobilisent plus fortement !

Dans le contexte de la crise sanitaire, les instances se sont réunies sur des formats plus courts et de façon plus régulière, rendant le réseau plus réactif malgré le distanciel.



Engagement de la gouvernance et vie statutaire : **103 journées bénévoles**

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### Une communication au service de notre stratégie de réseau :

Suite aux orientations pour un plan stratégique adoptées en 2019, le réseau décide en 2020 d'interroger le fonctionnement de sa communication pour une meilleure visibilité et lisibilité de son action.

Un travail préliminaire est entamé avec un consultant qui s'accompagnera d'un travail de diagnostic en Conseil d'Administration le 12 février 2020. A l'issue de ce temps, la refonte de la communication est reportée à 2022 au profit d'un travail sur la stratégie et la structuration du réseau, préalable nécessaire pour repenser notre façon de communiquer.

### Travailler collectivement une stratégie à travers un accompagnement DLA

En amont de son entretien avec le DLA Gironde porté par l'IFAID, le bureau a proposé à l'ensemble du réseau de se positionner sur un éventuel accompagnement et de contribuer à l'orientation du cahier des charges. Le 7 octobre, à Poitiers, lors de deux ateliers thématiques les adhérents présents ont confirmé la pertinence d'une telle démarche et ont souligné les attentes suivantes :

- réfléchir à l'organisation de l'association et notamment à l'évolution RH à venir
- penser l'adaptabilité du réseau au contexte et évolutions possibles
- questionner la dimension territoriale du Crajep (accroissement des sollicitations locales)
- questionner les relations partenariales (institutionnelles, opérationnelles etc.)
- partager un bilan de la fusion des Crajep et des régions

Lors d'un second atelier, les adhérents ont également été invités à penser aux axes d'amélioration et de développement du réseau. En sont ressortis les éléments suivants :

Renforcer l'animation du réseau et développer les liens avec et entre les adhérents à travers :

- des coopérations
- des commissions thématiques
- des outils communs
- des temps fédérateurs

Développer le réseau :

- en multipliant et diversifiant les adhérents
- en le rendant plus visible

 Retrouvez le contenu des échanges en annexe





## I. ÊTRE UN OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET UN LABORATOIRE D'IDÉES SUR LA JEUNESSE, L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES AFFÉRENTES

A TRAVERS DES ACTIONS DE RECHERCHE : .....	8
Enquête sur les pratiques numériques des jeunes .....	8
Thèse "le développement du pouvoir d'agir comme processus éducatif" .....	8
STRUCTURER LA MISSION OBSERVATOIRE/LABORATOIRE GRÂCE AU JEPLAB .....	9
Construction d'un premier chantier autour de la participation des jeunes .....	9
Un lien renoué avec des partenaires universitaires historiques : l'IUT Carrières Sociales Bordeaux-Montaigne.....	10



## A TRAVERS DES ACTIONS DE RECHERCHE :

### Enquête sur les pratiques numériques des jeunes



Le nouveau volet de l'enquête a été lancé en 2019 et aurait dû être finalisé sur l'année 2020. Les entretiens et focus groupes constituent une étape importante de cette recherche, ils ont malheureusement dû être reportés et souvent annulés pour des raisons sanitaires. Il était aussi difficile pour les partenaires et les relais du projets de continuer à se mobiliser dans un tel contexte, l'enquête a donc pris du retard mais sera finalisée courant 2021.

Un élément non attendu, mais qui rendra ces travaux d'autant plus intéressants, est qu'ils ont été réalisés juste avant la période de confinement, une période marquée par une intensification du recours au numérique et une évidente modification des usages et pratiques numériques des personnes.

### Thèse "le développement du pouvoir d'agir comme processus éducatif"

Bien évidemment la recherche doctorale en cours, comme le reste, a été impactée par la crise sanitaire durant l'année 2020. Celle-ci a repoussé et rendu plus difficile l'accès aux terrains d'étude, impacté la vie de laboratoire (rythme des séminaires perturbés, indisponibilité de la direction de la recherche, local de travail inaccessible) et a rendue plus difficile les recherches bibliographiques via la fermeture des bibliothèques universitaires pendant de longs mois. Dans ce cadre nous avons formulé une demande de prolongation du financement Cifre de trois mois, le maximum que nous pouvions demander malgré que cela ne couvre pas les freins réels, ce qui a été accepté par la signature d'un avenant à la convention Cifre fin 2020.

L'ensembles des séminaires doctoraux (présentations/discussions de l'avancement des recherches doctorales en cours en présence de professeurs) et des séminaires inter-axes (présentations de recherches par chercheurs en présence d'un public mixte) ont été réalisés à un rythme un peu amoindri (une fois par mois et demie) et uniquement par visio-conférence ce qui ne favorise pas l'émulation. J'ai bien évidemment participé à l'ensemble de ces séminaires, aidé à la rédaction de comptes rendus et pu réaliser moi-même deux présentations de mon avancement en Mars et Décembre 2020.

Ces présentations se sont faites autour de la production de deux notes d'étapes de la recherche qui ont ponctué l'année 2020. La première note d'étape finalisée en Février 2020 est un écrit de 22 pages venant retravailler la problématique à partir de l'oeuvre de Bernard Lahire autour du concept de "dispositions sociales". Cette note d'étape fut présentée aux adhérents du Crajep via un comité de suivi en Mars 2020 où elle fut discutée.

La seconde note d'étape finalisée en Décembre 2020 est un écrit de douze pages autour de l'affinement des terrains d'enquête et de la méthodologie de recherche à partir des lectures bibliographiques réalisées. Ce choix des terrains fut discuté dès Octobre 2020 avec les adhérents Crajep lors du second comité de suivi de thèse de l'année puis avec ma direction et finalement l'ensemble des doctorants du laboratoire via une présentation en séminaire doctoral.

Entre ces deux notes d'étapes un comité annuel de thèse fut réalisé en conclusion de la première année de thèse en Juin 2020 en présence de deux chercheurs extérieurs au laboratoire mais



néanmoins sur des thématiques proches comme cela est attendu: Benjamin Moignard et Francis Lebon. Cela a été l'occasion de faire un point avec des personnes extérieures sur les conditions de la recherche, l'accompagnement réalisé par ma direction et l'avancement en cours. Le rapport a bien entendu conclu en la validation de la première année de thèse.

Enfin j'ai pu participer à l'organisation et l'animation du colloque international "Le jeu: entre familles et institutions" (lien) en Octobre 2020 qui a eu lieu uniquement en visioconférences et a réunit des contributions de plusieurs dizaines de chercheurs et une centaine de participant.es. J'ai aussi pu intervenir en Septembre 2020 pour une journée thématique autour du pouvoir d'agir auprès d'une promotion DEJEPS des Ceméa. La journée d'étude des doctorants de laboratoire pour laquelle je participais à l'organisation a quant à elle dû être reportée à 2021.

## STRUCTURER LA MISSION OBSERVATOIRE/LABORATOIRE GRÂCE AU JEPLAB

### Construction d'un premier chantier autour de la participation des jeunes

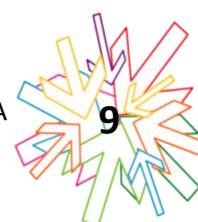
L'année 2020 pour le Jep'Lab a été l'occasion d'en poser les bases et de préparer son premier chantier qui a commencé tout début 2021.

Nous avons commencé l'année par la définition d'un protocole de mise en chantier, c'est à dire le processus décisionnel interne au Crajep permettant le lancement d'un chantier, protocole qui a été débattu et approprié en CA au cours du premier semestre 2020. Une fois cette étape de réalisée nous avons commencé à construire notre premier chantier intitulé "Inégalités dans la participation des jeunes à la vie démocratique en Nouvelle Aquitaine". Cette orientation, pour un premier chantier forcément expérimental pour le Crajep, a été communément construite par l'équipe salariée et le CA en continuité de l'étude parole des jeunes réalisée en 2019. Après avoir défini le titre, les thématiques et problématiques sous-jacentes, les actions possibles, il nous fallut construire la composition du comité de pilotage autant dans sa partie professionnelle et bénévole que dans sa partie chercheurs.

Côté professionnels nous avons fait tout un travail de recensement des personnes qui pourraient être intéressées et intéressantes pour rejoindre ce Copil en prenant soin de constituer une équipe de l'ensemble de la région, issue de toute la diversité de nos mouvements travaillant la question de la participation des jeunes, allant même jusqu'à intégrer des personnes au Copil extérieures au réseau Crajep (éducateur de rue, enseignement agricole), ce qui nous a paru important vu la thématique du chantier.

Côté chercheurs plusieurs partenariats ont pu être tissés dans le cours du dernier semestre 2020 que ce soit avec le Centre Emile Durkheim via Sciences Po Bordeaux (Camille Bedock, Vincent Tiberj & Amaïa Courty et Jessica Brandler), le laboratoire Passages via l'IUT Carrières sociales (Luc Greffier, Pascal Tozzi et Nicolas D'Andréa) ainsi qu'Emmanuel Porte de l'Injep. Nous avons alors commencé à imaginer plusieurs aspects de la dimension recherche du chantier: un suivi transversal du chantier en tant que tel par Luc Greffier et Pascal Tozzi, la participation directement politiques des jeunes via le projet de recherche de Camille Bedock ainsi que la possibilité d'une étude quantitative sur les pratiques de participation des jeunes en fonction des données socio-démographiques évoqué avec Vincent Tiberj & Amaïa Courty puis Nicolas D'Andréa.

Tout cela a finalement abouti à un comité de pilotage finalisé d'une vingtaine de personnes qui s'est réuni une première fois tout début 2021. Nous avons aussi toute fin 2020 construit un premier jet de budget mis à disposition de ce chantier.



Côté actions du chantier, l'année 2020 a été l'occasion encore une fois de préparer deux actions principales pour une réalisation en 2021. La première est une formation-action de cinq jours co-construite avec la DRJSCS "Penser et agir en faveur de la participation des enfants et des jeunes" animée par la scop l'engrenage dont nous avons défini ensemble le public cible, les objectifs... La seconde est la préparation d'un séminaire européen "Youpart" autour de la participation des jeunes en partenariats avec différentes structures européennes (allemandes, tchèques, polonaises...). Nous avons préparé ensemble les objectifs, la logistique et les modalités d'animation de deux regroupements d'une semaine à venir en 2021 l'un en Allemagne, l'autre à Bordeaux

### **Un lien renoué avec des partenaires universitaires historiques : l'IUT Carrières Sociales Bordeaux-Montaigne**

Comme initié en 2019, Dominique et Hugo sont intervenus une nouvelle fois en Septembre 2020 auprès des premières années de l'IUT carrières sociales de Bordeaux pour une présentation/discussion de deux heures autour du Crajep NA et de l'éducation populaire. En raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu passer par des méthodes de discussion actives comme la précédente fois, ce qui n'a pas empêché un échange riche avec les étudiant.es.

Nous avons pu dans ce cadre continuer à échanger avec Luc Greffier, enseignant-chercheur, notamment quant à l'histoire du lien entre le Crajep et l'IUT. En effet le Crajep Aquitaine était il y a quelques années co-organisateur du colloque annuel ISIAT ouvert tant aux étudiant.es qu'aux professionnels. Ce lien c'était perdu depuis. Nous avons alors décidé de co-construire une convention Crajep-IUT permettant de réaffirmer la nécessité de ce lien et d'en définir les modalités concrètes telles que:

- \* Participation du Crajep NA à l'élaboration, la tenue et la diffusion du colloque ISIAT ;
- \* Intervention des équipes du Crajep NA auprès des étudiant.es ;
- \* Encadrement de projets tuteurés défini par le Crajep NA en lien avec les responsables pédagogiques de formation
- \* Accueil d'étudiant.es en stage au Crajep NA ;
- \* Accès pour les étudiant.es aux ressources documentaires du Crajep NA ;
- \* Sollicitations des chercheurs associés à l'IUT dans le cadre du JEP'Lab ;

Dans ce cadre d'ailleurs Luc Greffier et Pascal Tozzi, tous deux rattachés au laboratoire Passages, sont devenus des chercheurs associés au chantier du JEP'Lab "Inégalités dans la participation des jeunes à la vie démocratique en Nouvelle Aquitaine". Ils réalisent dans ce cadre une observation du déroulement du chantier visant notamment à interroger les modalités d'hybridation de savoirs entre chercheurs et professionnels.

### **Des travaux de recherche qui mobilisent le réseau !**



Suivi des travaux de thèse et de l'enquête : **23 journées bénévoles**

## MONTEE EN COMPETENCE DES ADHERENTS SUR DES SUJETS D'ACTUALITES OU DANS UNE DEMARCHE PROSPECTIVE

### Formation : Valoriser les pratiques d'Education Populaire avec l'approche des droits culturels 4 et 5 février 2020

Dans la continuité des travaux engagés depuis 2018, le Crajep a organisé une formation à destination de ses adhérents dont l'objectif était :

« Interroger ses pratiques professionnelles ou bénévoles, en prenant appui sur les apports des droits culturels des personnes, pour mieux s'adapter à la législation en vigueur (Loi NOTRe art.103., Loi LCAP art.3) »

Ce projet s'est construit en partenariat avec Aline Rossard, chargée de mission « droits culturels des personnes » à la Ligue de l'Enseignement NA, et Jean-Michel Lucas, militant pour les droits culturels.

La formation a permis à une douzaine de bénévoles et salarié.e.s du réseau, parfois en binômes, de mener une réflexion sur leurs pratiques au regard du référentiel des DC.

### Les Droits Culturels font leur chemin au Crajep



**2019**



**2020**





## II. REPRÉSENTER ET FÉDÉRER LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

FEDERER ET CONSTRUIRE UNE PAROLE COMMUNE EN TEMPS DE CRISE .....	13
REPRESENTER ET PESER DANS LES DECISIONS .....	14
Mise en place d'une cellule JEP avec la DRJSCS et le conseil régional .....	14
Contribution à la cellule de crise ESS.....	14
Renforcement du partenariat avec d'autres coordinations .....	14
POURSUITE DU TRAVAIL DANS LES ESPACES DE REPRESENTATION HABITUELS	
Quelques focus :.....	15
Au CESER .....	15
Au sein du Mouvement Associatif (MANA) .....	17
DES RENDEZ-VOUS AVEC LES DECIDEURS.....	17

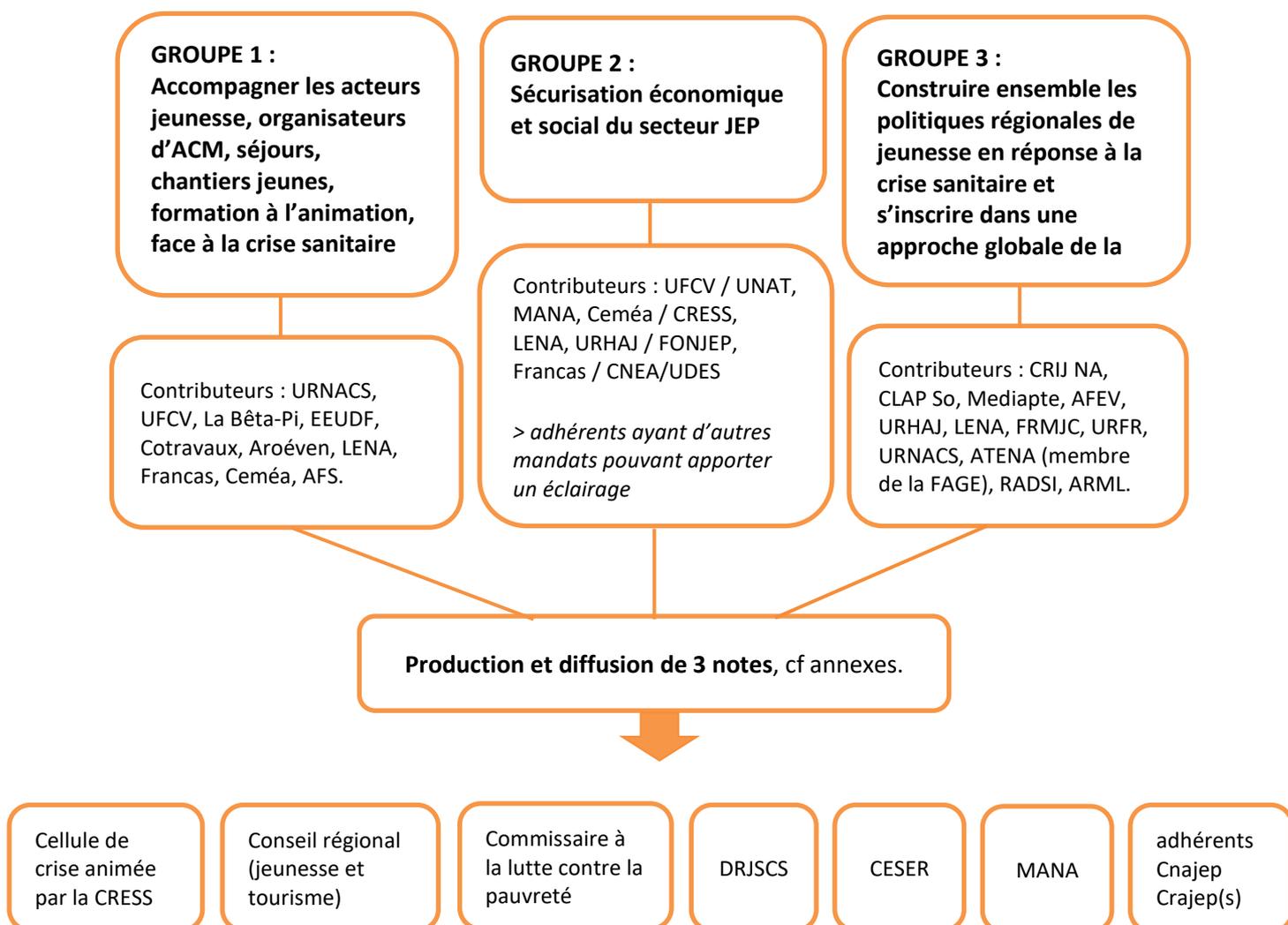


2020 est une année particulière au cours de laquelle la mission de représentation du Crajep NA a pris une place centrale. En plus des actions de plaidoyer organisées en réponse à la situation sanitaire, économique et sociale, il a été question d'anticiper collectivement les évolutions politiques : la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat, la fin de la première mandature régionale, installation des nouvelles équipes municipales, entre autres.

## FEDERER ET CONSTRUIRE UNE PAROLE COMMUNE EN TEMPS DE CRISE

Pour s'organiser face à la crise, le Crajep NA a mis en place et coordonné 3 groupes de travail ad hoc et thématiques afin de construire une parole commune et de nourrir les discours portés dans les espaces de représentation.

Ces différents groupes ont concerné l'ensemble des adhérents et associé d'autres acteurs, en priorité associatifs, pour leur expertise. Après plusieurs réunions chacun pour partager des remontées de terrain, des regards croisés et des analyses collectives, plusieurs notes ont été diffusées au sein d'espaces d'interlocution stratégiques (cf. détail du process ci-dessous).



## REPRESENTER ET PESER DANS LES DECISIONS

### Mise en place d'une cellule JEP avec la DRJSCS et le conseil régional

Le Crajep a été à l'initiative de la mise en place d'un espace spécifique au secteur JEP qui a rassemblé la direction jeunesse du conseil régional ainsi que la Drjscs. 3 réunions ont été organisées pour échanger à partir des notes produites pas les groupes de travail. Cet espace a permis de partager certaines réalités du terrain, d'interroger les institutions sur leurs politiques à venir à court et moyen termes.

C'est dans ce cadre que le Crajep a été invité à contribuer à la construction de deux règlements d'intervention de la région : aide pour l'achat de petit matériel et aide au rebond jeunesse.

### Contribution à la cellule de crise ESS

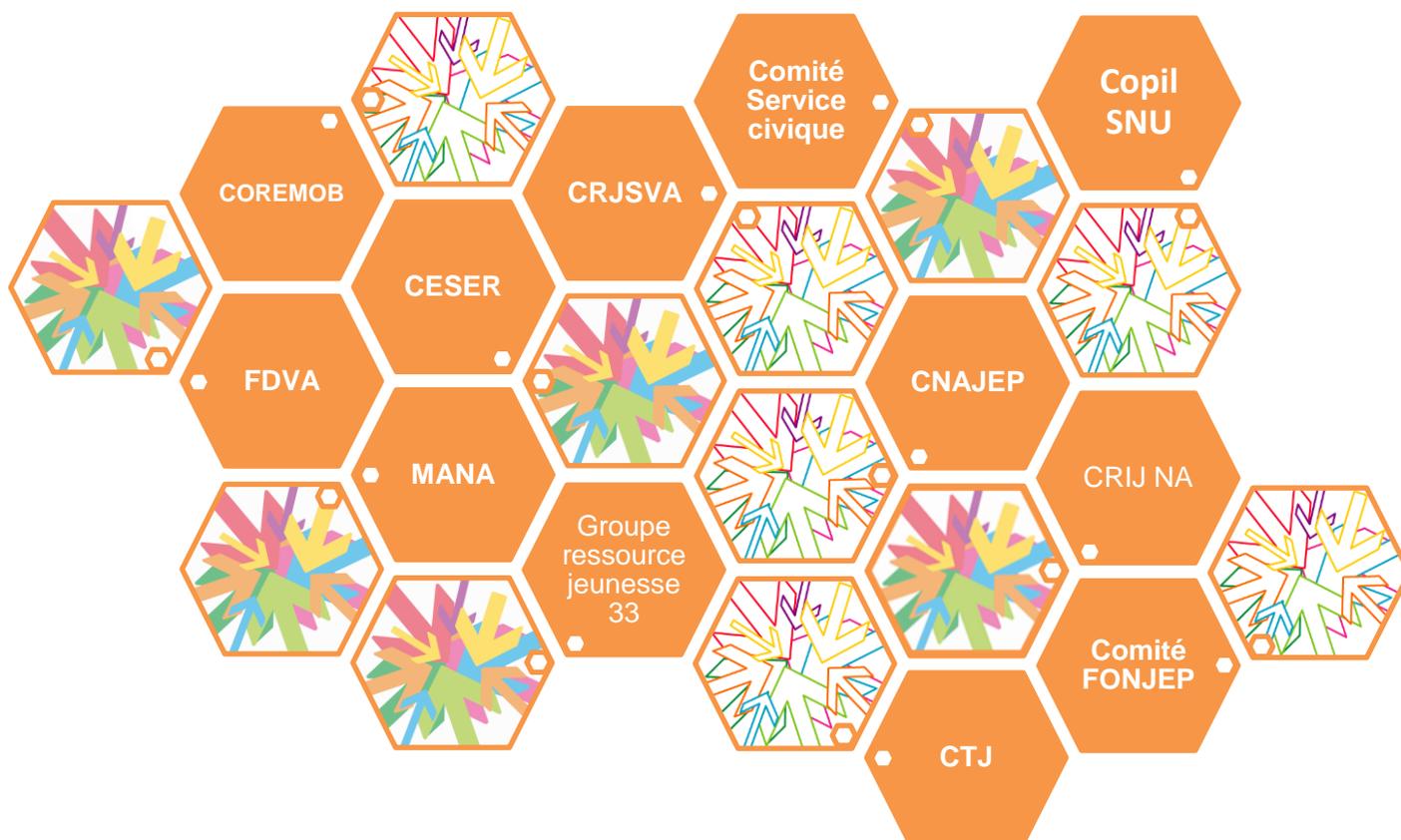
La Cress NA a été mandatée pour animer une cellule de crise pour le secteur économique social et solidaire. A travers notre représentation et partenariat avec le MANA, le Crajep a pu contribuer à cette cellule de crise régionale en diffusant ses notes et intervenant sur les focus JEP.

### Renforcement du partenariat avec d'autres coordinations

Cette période de crise a été synonyme de rapprochement entre le Crajep et d'autres acteurs régionaux tels que le MANA, la CRESS, l'UNAT ou encore l'ARML. La nécessaire articulation des positionnements et remontées d'information des acteurs a favorisé l'interconnaissance et la clarification des périmètres d'intervention pour mieux porter la voix du secteur JEP dans le paysage du monde associatif et de l'ESS.

A ce titre, le Crajep est intervenu lors d'une journée organisée par la CRESS auprès de collectivités locales pour échanger sur la situation dans les accueils collectifs de mineurs.

## POURSUITE DU TRAVAIL DANS LES ESPACES DE REPRESENTATION HABITUELS



### Quelques focus :

#### Au CESER

Le Crajep est présent au Conseil économique social et environnemental de la région grâce à ses deux représentants, Liza Merchaoui membre des commissions « Vie sociale culture et citoyenneté » et « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires », référente « égalité citoyenneté et lutte contre les discriminations » et Dominique Niorthé membre quant à lui de la commission « Education, formation et emploi » et de la section « Veille et prospective ».

Les conseillers ont porté la voix du réseau dans les travaux suivants :



### Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique

Aller plus loin après la publication du rapport sur les droits culturels : « le CESER propose une véritable ambition culturelle régionale au service d'un projet, « Néo Societas », complétant l'ambition « Néo Terra ». 4 objectifs :

- Permettre à toute personne de Nouvelle-Aquitaine d'exprimer son (ses) identité(s) culturelle(s), de participer à la création et à l'animation culturelles du territoire où il/elle vit, de s'informer et d'informer, de contribuer à l'enrichissement et au partage des représentations du monde et de la société.



- Favoriser l'émergence et le développement d'initiatives collectives contribuant à la diversité des créations et des expressions culturelles, à la diversité de l'information, à la promotion des droits et libertés.
- Soutenir les démarches ou projets d'accompagnement des pratiques culturelles et d'éducation populaire permettant aux personnes de s'émanciper, de développer leurs capacités d'expression, leur créativité, leur esprit critique, leur ouverture au monde et aux autres cultures.
- Encourager les coopérations entre acteurs culturels ou socioculturels, les relations interdisciplinaires et interculturelles dans le cadre de projets culturels territoriaux, les échanges ou la mutualisation de projets entre territoires et/ou avec d'autres régions d'Europe et du monde »<sup>1</sup>.

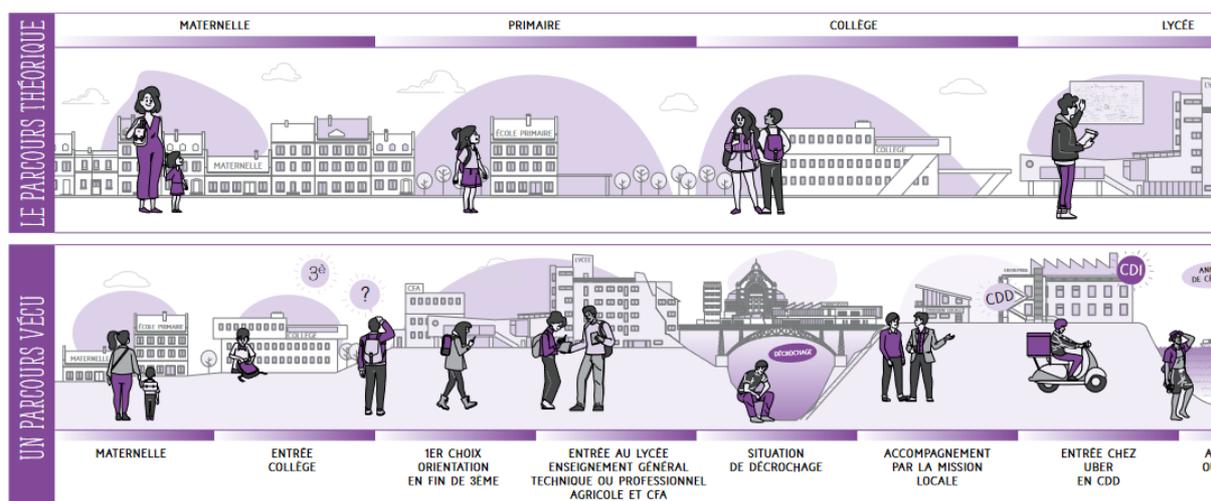


## L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine

Avec la loi de 2018 relative à la Liberté de choisir son avenir professionnel, les Régions ont hérité de nouvelles compétences en matière d'information et d'orientation tout au long de la vie. Elles doivent désormais coordonner l'intervention des multiples acteurs dans la mise en œuvre du Service public régional de l'orientation (SPRO). Afin de contribuer à la définition des prochaines politiques publiques régionales en la matière et à la réflexion sur un sujet déterminant pour l'avenir de nos enfants et de chacun d'entre nous, le CESER présente son analyse et ses préconisations en juin 2020.

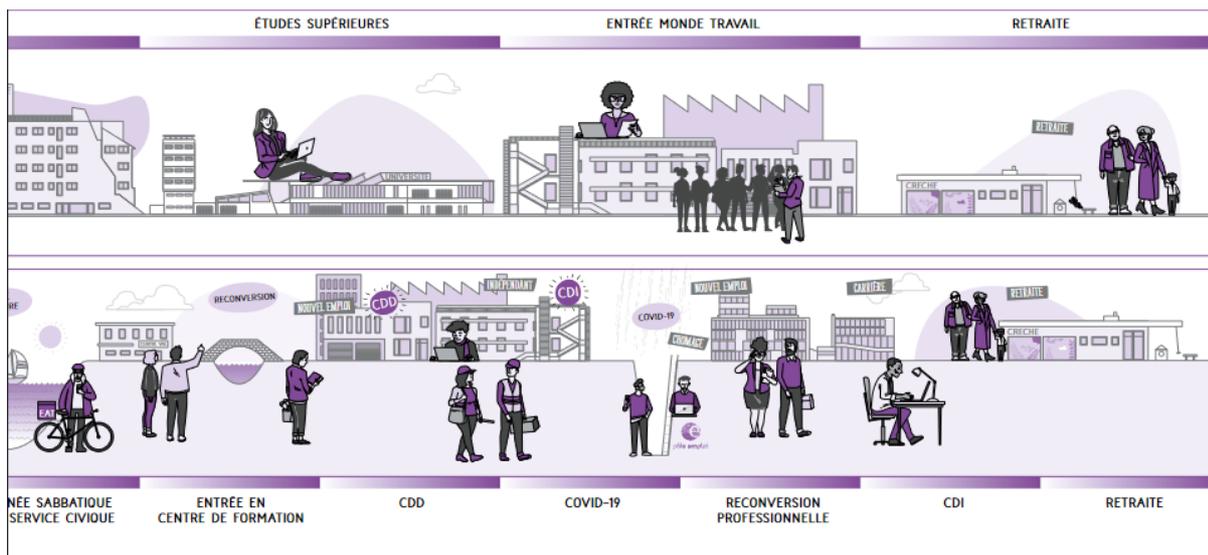


Dominique Niorte, notre représentant dans la commission 1, a pu contribuer de façon régulière et attentive à ce rapport. Dans ce dernier, le Ceser aborde « l'orientation comme un droit dans l'ensemble des périodes de transition d'un parcours de vie : transitions entre primaire, collège, lycée, études supérieures, mais aussi transitions entre deux emplois, entre le chômage et un emploi, entre une formation et un travail... Elle a également pris le parti de combattre la vision adéquationniste qui se limite à orienter vers un métier et de promouvoir un autre modèle d'éducation à l'orientation dynamique tout au long de la vie. Le rapport du CESER tente de démontrer que l'orientation n'est pas linéaire tout au long de la vie, elle s'apparente à une combinaison d'outils, de structures, de rencontres, de réseaux permettant une navigation au sein d'un espace de plus en plus ouvert et où le changement devient un état permanent. »<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Extrait du Bilan d'activités 2020 du Ceser NA

<sup>2</sup> *Ibid.* p12



Source, bilan d'activités 2020, Ceser NA

### Au sein du Mouvement Associatif (MANA)

Le Crajep est membre du conseil d'administration du MANA grâce à son représentant Gérard Abonneau. Un deuxième siège est à pourvoir depuis que Georges Bray n'est plus membre du conseil d'administration du Crajep.

**Rencontre des expert.e.s associatifs du FDVA 2 :** Le Crajep et le MANA poursuivent l'accompagnement des personnalités qualifiées associatives membres des collèges départementaux et de la commission régionale du FDVA 2.

Cette démarche entend faciliter leur participation au sein de ces espaces de dialogue entre acteurs publics, élus locaux, experts associatifs et bientôt parlementaires autour de la vie associative. La singularité de cette initiative est qu'elle associe dans un rapport d'égalité, des experts associatifs et des référents vie associative de la Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale et des Directions départementales.

**A ce titre, le 13 octobre les expert.e.s associatifs des 12 comités ont été réunis en visio.** La DRJSCS et deux représentantes de Direction Départementales (19 et 33) ont été invitées pour un temps de bilan et perspectives ainsi qu'un retour d'expérience de la campagne 2020 en période de crise. En deuxième partie de rencontre, Lucie Suchet, Le Mouvement Associatif, a évoqué l'arrivée des Parlementaires dans les collèges départementaux et leur lien avec le FDVA 2.

### DES RENDEZ-VOUS AVEC LES DECIDEURS

Le Crajep s'est réuni en début et en fin d'année 2020 avec ses partenaires principaux que sont le Conseil régional et la DRJSCS pour évoquer ensemble les perspectives à venir et notamment en vue du rattachement de la création de la DRAJES et des élections régionales.

Le 9 décembre, le Crajep s'est entretenu avec Patrick Bahègne, Directeur régional, à la veille de son départ de la DRJSCS. Après plusieurs années de collaboration, il a souligné la nécessité d'un partenariat fort entre les services de l'Etat en région et le Crajep, pour une meilleure concertation et contribution des associations à la décision publique, en particulier sur les sujets qui les concernent.

## DES LIENS PLUS FORTS AVEC LE CNAJEP ET LES CRAJEP(S)

Le Crajep représente la Nouvelle-Aquitaine au sein de 3 commissions du Cnajep :

### Politiques de jeunesse

Au sein de la commission, le Crajep a partagé sa volonté d'un travail de plaidoyer régional sur les politiques de jeunesse. La commission a travaillé à la rédaction d'un plaidoyer en faveur de la jeunesse.

[http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2020/07/POSITIONNEMENT-Cnajep-jeunesse\\_juillet2020.pdf](http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2020/07/POSITIONNEMENT-Cnajep-jeunesse_juillet2020.pdf)

### Éducation populaire

Le réseau a continué à suivre les travaux de cette commission notamment en participant à l'organisation des auditions 100% educpop.

A la suite de l'Agorajep de fin 2019, le Crajep s'est positionné pour organiser une Agorajep Nouvelle-Aquitaine en 2020, le projet sera reporté à cause de la crise sanitaire.

### Animation territoriale

Grâce à cette commission, le Crajep NA a pu bénéficier et partager de nombreuses informations / actualités sur l'évolution de la crise, de la situation des associations et des personnes qu'elles accompagnent ainsi que des politiques publiques. C'est un espace qui permet d'avoir une lecture croisée et partagée des évolutions de contexte et d'identifier certains leviers stratégiques.

### Construction du plaidoyer pour les élections régionales :

En décembre 2020, le Cnajep a réuni les Crajep et les représentant.e.s JEP dans les Cese de France. En Nouvelle-Aquitaine, Dominique Niorthé, Rita Silva Varisco, Jean-Jacques Epron et Liza Merchaoui ont pu participer à cette rencontre et partager leur vision du contexte régional 5 ans après la fusion. Ce travail de diagnostic partagé a permis de contextualiser et construire les propositions qui seront portées en 2021 à l'occasion des élections.

#### SOMMAIRE

p.5	Pour un engagement non imposé, conscient et collectif
p.7	Vers une mobilité choisie qui permet d'agir ici et là-bas ...
p.9	Pour que chaque jeune trouve sa place dans l'Ecole et dans la société
p.11	En finir avec les parcours du combattant ? L'accès aux droits : la base de l'égalité

### Le plaidoyer comme vecteur de mobilisation !



Engagement sur le plaidoyer covid : **22 journées bénévoles**  
Les représentations : **10 journées bénévoles**





### III. VALORISER LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE ET PROMOUVOIR LA MODERNITÉ DE LEURS VALEURS

A TRAVERS L'AXE : ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMERIQUE .....	20
Les Assises Régionales EducPopNum 2020 à e-Angoulême.....	20
La vie des collectifs .....	22
À TRAVERS L'AXE : PAROLE ET PARTICIPATION DES JEUNES .....	23
Une plus grande implication au sein de Provox.....	23
La Nouvelle-Aquitaine au Festival Provox 2020 à Amiens.....	23
Organisation d'une restitution régionale de la campagne n°7 et amorçage de la prochaine campagne.....	23
Un Crajep reconnu pour sa compétence en matière de dialogue structuré territorial (DST) .....	24
Poursuite du partenariat autour de la conférence territoriale de la jeunesse (CTJ).....	24
Intervention lors des journées DST organisées par la DRJSCS.....	24
Sollicitation par des collectivités locales sur le DST.....	24
Les Parlements et Assemblées Libres des Jeunes (PLJ et ALJ).....	24
UN GRAND EVENEMENT EDUCATION POPULAIRE EN NA : CAMPAGNE 100% EDUCPOP ! .....	25

## A TRAVERS L'AXE : ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMERIQUE

### Les Assises Régionales EducPopNum 2020 à e-Angoulême

À l'origine prévues en présentiel à Angoulême à l'Espace Moebius, les Assises du numérique se sont déroulées en distanciel via les plateformes ZOOM et Discord du fait des conditions imposées par la crise sanitaire.

Comme pour les éditions précédentes, les Assises s'adressent à tous les professionnels de la jeunesse intéressés : animateurs socioculturels, animateurs numérique, éducateurs de prévention, conseillers d'éducation, responsables enfance jeunesse, dirigeants des structures d'éducation populaire (administrateurs, directeurs), étudiants ou en service civique, enseignants ou professeurs...



Pour cette 4<sup>e</sup> édition, le collectif a décidé de défricher 3 questions :

- ✿ Écologie : "Les transitions environnementales et numériques sont-elles compatibles ?"
- ✿ Éducation : "Quels constats des initiatives pédagogiques et éducatives durant le confinement ?"
- ✿ Le débat scientifique : "Comment la parole du scientifique est-elle entendue sur les internet ?"



Le passage des Assises en format numérique a permis de repenser l'interaction entre les intervenants et les participants et d'en interroger les usages possibles par les acteurs JEP dans leurs activités. Un livrable en cours de conception illustré par la dessinatrice Naïs Coq et des enregistrements de cet événement accessibles sur Youtube existent pour ceux qui n'auront pas eu l'occasion d'y assister et souhaitant se saisir des savoirs qui ont été partagés.



DESSINATRICE EN DIRECT CONFINÉE



DÉMARRAGE DE CONFÉRENCE HABITUEL



DÉMARRAGE DE CONFÉRENCE CONFINÉE



PAUSE DE 10 MINUTES CONFÉRENCE EN PRÉSENTIEL



PAUSE DE 10 MINUTES CONFÉRENCE VIRTUELLE



### La vie des collectifs

Les collectifs sur la région fédèrent près de 80 acteurs dans 8 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Au niveau régional, le collectif reste particulièrement actif autour des actions structurantes : les assises et l'enquête sur les pratiques numériques. Les journées EducPopNum lancées en 2019 avaient pour objectif de fédérer les acteurs sur les territoires, donner de la visibilité aux collectifs et l'envie de rejoindre les dynamiques collectives départementales comme régionale. Certaines ont été programmées pour l'année 2020 et ont dû être annulées pour des raisons sanitaires. Il était difficile d'envisager une tenue en distanciel de ces rencontres de part leur objet mais aussi dans un souci de mobilisation.

#### Le collectif régional EducPopNum, un espace d'engagement qui doit s'ouvrir à d'autres forces



Participation aux assises et suivi du collectif régional (6 adhérents très actifs) : **33 journées bénévoles**



## À TRAVERS L'AXE : PAROLE ET PARTICIPATION DES JEUNES

### Une plus grande implication au sein de Provox

#### La Nouvelle-Aquitaine au Festival Provox 2020 à Amiens



Le Crajep a accompagné 10 jeunes de la région au Festival Provox à Amiens, issus du réseau habitat jeunes, réseau information jeunesse, des centres sociaux et l'association Poitiers jeunes. Ils et elles ont pu y rencontrer des acteurs nationaux, européens mais aussi de Nouvelle-Aquitaine comme Benoît Biteau conseiller régional et Cécile Esterle, chargée de mission Direction jeunesse citoyenneté du conseil régional NA.

#### Organisation d'une restitution régionale de la campagne n°7 et amorçage de la prochaine campagne

Le 24 novembre 2020, le Cnajep et le Crajep NA ont organisé une restitution régionale, l'occasion de présenter le manuel de la campagne et préparer le lancement de la campagne 2020-21.



Les 3 objectifs travaillés lors de la campagne n°7 :

#### OBJECTIF JEUNESSE N°6

« CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNESSES RURALES »

#### OBJECTIF JEUNESSE N°7

« UN TRAVAIL DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S »

#### OBJECTIF JEUNESSE N°8

« APPRENTISSAGES DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S »

Le Crajep devenu très actif au sein du Groupe National de Travail, le réseau a proposé d'accueillir le festival Provox 2021 en Nouvelle-Aquitaine.



## Un Crajep reconnu pour sa compétence en matière de dialogue structuré territorial (DST)

### *Poursuite du partenariat autour de la conférence territoriale de la jeunesse (CTJ)*

Le Crajep, partenaire de la CTJ depuis 2017, a participé au lancement du second cycle début 2020. A l'issue du comité de pilotage de janvier 2020 à Angoulême, le Crajep et l'Anacej ont participé à construire l'animation des temps de rencontre qui devaient avoir lieu en avril. Du fait de la crise covid, cette rencontre a été reportée au 6 novembre et réalisée en visioconférence.

Ce second cycle de CTJ prend une forme différente et se recentre sur des territoires spécifiques et un sujet plus précis. Cette évolution répond à l'ambition de faciliter la participation de territoires parfois éloignés de l'action publique régionales. Il est aussi question d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques sur l'expertise d'usage des participants à la CTJ.

### *Intervention lors des journées DST organisées par la DRJSCS*

Le Crajep a été associé par la DRJSCS à la construction de ces deux journées sur le DST. Le réseau est intervenu les 3 et 10 novembre 2020, pour présenter le dialogue structuré en illustrant à travers Provox et la Conférence territoriale de la jeunesse. Etaient présents une trentaine de participants issus de collectivités, d'associations et de services de l'état.

Notre participation à ces journées a permis de mobiliser les participants à l'occasion de la restitution régionale Provox et de créer des rencontres en acteurs locaux sur le sujet de la participation des jeunes.

### *Sollicitation par des collectivités locales sur le DST*

Grâce au travail que le Crajep mène en matière de participation des jeunes, il est identifié comme un acteur ressource sur ces questions et notamment sur le DST.

En 2020, le conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, la ville de Bordeaux et celle de Mérignac ont sollicité le Crajep pour qu'il intervienne auprès de techniciens et/ou d'élus. Le réseau a pu y présenter les résultats de l'étude sur les espaces d'expression de la parole des jeunes en région ainsi que les sensibiliser au DST.

### *Les Parlements et Assemblées Libres des Jeunes (PLJ et ALJ)*

Mobilisé pour la promotion de la participation et l'expression de la parole des jeunes en Nouvelle-Aquitaine, le Crajep est membre du collectif régional des Parlements Libres des Jeunes depuis 2018.

Le collectif entame sur l'année 2020 une restructuration autour d'une nouvelle coordination portée par l'URHAJ. La crise a ralenti les événements habituellement organisés autour de la dynamique mais aura permis de consolider le fonctionnement du collectif et de mobiliser de nouveaux membres.



## Un grand événement éducation populaire en NA : campagne 100% Educop !

En novembre 2019, le Cnajep a organisé une Agorajep nationale qui a lancé la campagne de plaidoyer 100% educop pour les 3 années électorales à venir.

A l'issue de cette rencontre, le Crajep a manifesté le souhait d'organiser un grand événement éducation populaire en Nouvelle-Aquitaine qui pourrait être associé à la dynamique d'Agorajep. Une envie partagée par le Fonjep qui souhaitait organiser des temps de restitution de l'expérimentation sur les modèles socio-économiques.

L'ambition est alors de rassembler les acteurs du secteur JEP, de leur donner un espace commun de rencontre, d'expérimentation, d'expression, d'analyse et d'interpellation. C'est à ce titre que le Crajep et les délégués fonjep ont réuni un 1<sup>er</sup> comité de pilotage le 10 mars 2020, voir le compte-rendu ci-après.

La préparation de l'événement n'a pas pu se faire en raison de la crise sanitaire et l'événement doit être rediscuté courant 2021.



# ANNEXES

## Ateliers de préparation du DLA

### Atelier : Axes d'amélioration et leviers de développement pour le Crajep

Animé par Hugo Fourcade

#### Améliorer l'animation du réseau :

Animation du réseau existe, bien faite mais elle répond souvent à une attente descendante via des commandes institutionnelles. Crajep peut être dans des formes d'instrumentalisations.

Mais le réseau ne doit pas être enfermant non plus. Ses membres sont des ressources, j'y apprend des choses. C'est ça qui construit un réseau.

Avant l'AG, on se posait la même question, quelle est notre place dans le Crajep quand on est simple adhérent sans être au CA? On voit le travail de plaidoyer qui est super mais le lien avec nous? Nous paraît lointain. Mission de plaidoyer ou mission d'animation du réseau? Est ce que le Crajep a les moyens de faire les deux à la fois?

Inversons la question, qu'est ce qui se passerait si le Crajep n'existait pas?

#### Remarque :

Diagnostic du DLA, faire état des avantages et inconvénients de la grande région.

Animer le réseau prend du temps. Postes fonjep se réduisent. Equipe du Crajep réduite pour faire pleinement de l'animation.

#### Faire plus de lien avec et entre les adhérents...

Le lien avec le Crajep se fait uniquement via l'AG une fois par an quand on n'est qu'adhérent. Alors que les membres CA se voient souvent. Importance des liens, de faire réseau. Ce qui nous manque pour participer aux activités du Crajep c'est des moyens, du temps.

#### ...à travers des coopérations :

Rêve de monter un travail entre adhérents du Crajep. Crajep peut mettre en relation deux-trois structures. Commencer petit.

Axe politique à développer des collaborations inter adhérents. Lien direct entre des gens qui ont des mêmes pratiques. **Crajep facilitateur de la mise en relation.**

**Travail en commun à l'initiative de qui?** Du Crajep ou des adhérents qui lancent eux mêmes des choses? Si par adhérents pas obligé que ça concerne tout le monde.

Directeurs des mouvements de formation se retrouvent sur la formation. Pour interroger des pratiques purement commerciales d'autres acteurs. Avant mouvements complémentaires de l'école publique.

Absence de coordination entre les formations qualifiantes des animateurs.

Fait partie de la question générale de se connaître les uns les autres.

### ...à travers des commissions thématiques :

Pas de commission thématique dans le réseau? Parfois il y a eu des commissions mais nécessité que **l'objectif soit très clair**. On prend une thématique et on travaille ensemble. Groupe peut être éphémère, **s'arrête quand c'est exploré**.

Comment on fait évoluer les missions sur des territoires? MNA?

Groupes thématiques, pourquoi pas mais quel est l'échelon pertinent? Infra-régional?

### ...à travers des outils communs :

Animation du réseau: travailler sur **un agenda partagé collectif**. Mettre événements en commun où tout le monde est invité.

Dispositif qui permette de mieux mettre en valeur un calendrier partagé.

Se connaître au delà des activités. Rapports de concurrence. Rôle du Crajep de fédérer.

Manque l'outil pour que les adhérents échangent directement? Se partagent leurs activités? **Un forum** permettrait directement aux membres de se parler entre eux.

Charges ont augmenté, on reçoit trop de mails de partout.

### ...à travers des temps fédérateurs :

Education populaire contemporaine, lutter contre l'entre soi, confronter des structures entre elles, des ruraux, des urbains... Premier séminaire à la halle des douves: variété de personnes présentes, important que le Crajep n'appartienne pas qu'à une petite frange de militants.

## Développer le réseau :

### ...en multipliant et diversifiant les adhérents

Aller vers des adhérents sous forme d'**un troisième collège** : ouvrir aux associations départementales ou locales. Statuts demandent d'être présent dans deux départements pour adhérer?

### ...en le rendant plus visible

L'animation du réseau n'est pas le seul axe d'amélioration, aussi la visibilité. **Manifestation étiquetée éducation populaire au niveau régional**. L'évènement éduc pop initialement prévu en Octobre à été reporté à cause du Covid.

Faire de l'évènement autour de l'éducation populaire ça c'est notre boulot. Mission de poser le débat. Maintenant on parle de tout sauf de ce qui nous importe. Poser le débat avec les forces vives et aussi les partis politiques. Beaucoup de questions aujourd'hui: être jeune, numérique, accueil des MNA... Si on pose ce débat, les politiques devront se positionner. Si nous ne sommes pas à l'initiative d'évènements, de réflexions, qui va l'être? EP revient dans les discours politiques beaucoup aujourd'hui.

Je me nourris du Crajep, d'aller chercher des postures, besoin de me nourrir. Comment on communique pour que ça reste accessible à tous?



Il y a trois ans on s'était retrouvé à plusieurs sur Poitiers pour faire une grande fête de l'EP? Oui mais pour dire quoi? On s'adresse plus aux milieux populaires, comment on va vers eux? Comment se désenbourgeoiser?

Est ce qu'on est toujours dans un projet de transformation sociale et d'émancipation. Jeunes arrivent et on leur dit qu'ils font de l'EP. Apprentissage de la démocratie. Quand tu vois les scores du RN chez les jeunes en ruralité... Non lucrativité est dans notre ADN.

#### **Récapitulatif pistes d'actions évoquées:**

- Développer les coopérations inter-adhérents?
- Des outils internes d'échanges entre adhérents: agenda partagé, forum... ?
- Créer un troisième collège dans le Crajep composé des petites associations?
- De nouvelles commissions thématiques avec un objectif précis?
- Un événement fédérateur chaque année qui initie des débats et donne de la visibilité (événement éducatif reporté)



## Notes Groupes de travail plaidoyer

### Accompagner les acteurs jeunesse, organisateurs d'ACM, séjours, chantiers jeunes, formation à l'animation, face à la crise sanitaire

*Présents au sein du groupe de réflexion et de contribution :*

*Cécile Martineau (FCSF 86, URNACS), Joan Rabussier (UFCV/UNAT), Kim Delagarde (Bêta-Pi/EEUDF), Paul Dupouy (COTRAVAUX), Christophe Fugeray (AROEVEN), Jérôme Bâcles (Ligue de l'Enseignement), Alain Teylouni (Francas), Dominique Niorthe (Cemea), Liza Merchaoui (Crajep NA), Caroline Carrère (URNACS), Nadine Bewendé (AFS)*

#### 1 – Rappel du cadre du travail

La mise en place d'une cellule JEP : 22 avril un RDV DRDJSCS (S.Kancal, D. Labails) + Conseil Régional (N. Lanzi, L. Moncond'huy, A. Monteau, C. Biénès)

Un objectif : Faire remonter des infos/questions, porter des propositions et revendications et contribuer à la construction des mesures de soutien au secteur. Nous avons proposé 3 groupes de travail thématiques : sécurisation économique secteur / séjours, acm, formation animation... / politiques de jeunesse

Chaque groupe, animé par le Crajep, travaille sur l'état des lieux, les réalités des associations adhérentes. Associe des experts (parfois non adhérents) dans ces domaines, fait des propositions aux institutions.

Nous rappelons que notre démarche, même si elle est de dimension régionale s'inscrit aussi dans sa collaboration avec son réseau national (CNAJEP) et dans son implication au sein du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

#### 2 – Domaine d'intervention et associations

ACM : Accueils collectifs de mineurs (déclarés JS) et avec ou sans hébergements :

Classes de découverte, classes vertes...

Formation à l'animation, en particulier BAFA et BAFD

Les chantiers de jeunes

#### 3 – Eléments techniques & économiques sur le secteur (baisse/arrêt activité, pertes, trésorerie)

Dans le secteur, la majorité des salariés est en chômage partiel, souvent à 100%. Une partie des salariés ne bénéficient pas des dispositifs d'accompagnements des salariés (cas des vacataires, des personnes en contrats d'engagement éducatif par exemple).

La situation des uns et des autres est très variable et la situation économique dépend des différents champs d'intervention.

## **A - Domaine de la formation**

Les « organismes de formation » dont la formation est une des activités majeure (Cémea, Francas, Ufcv) : la période du printemps correspond à 30 à 40% de l'activité. Ceci correspond à des pertes de plusieurs 100K€ pour chacun.

Les formations pros continuent à s'organiser en FOAD pour certaines (BP et DE jeps en particulier).

Les ressources des formations à l'animation volontaire du printemps permettent souvent de constituer la trésorerie nécessaire pour passer le cap des mois d'été, ce qui ne sera pas le cas aujourd'hui.

## **B – Cas des ACM et des classes découvertes**

Certains de nos adhérents sont acteurs d'accompagnements d'ACM pour les personnels « au travail ». Cette dimension « d'utilité sociale », au même titre que d'autres acteurs (commerces, transports, sécurité, santé....) n'est pas ou peu visible dans la situation actuelle. Elle représente 3% de l'activité habituelle de ce secteur.

Tous les organisateurs de séjours ont décidé de supprimer leurs séjours à l'étranger inscrits à leur catalogue d'été 2020.

aroeven : dans l'attente du cadrage de l'organisation possible de séjours les pertes d'activité s'évaluent à 80% dans l'accueil de « groupes » (classes, séjours) entre le 1er avril et le 15 octobre... l'évaluation des « pertes » peut s'imaginer à une hauteur de 500 K€.

ligue de l'enseignement : pour la partie « séjours », accueil d'environ 13000 enfants avec une masse budgétaire d'environ 8,5 M€...

La Béta-pi informe d'un manque d'inscription pour l'été (20 % en rapport aux places)...

Plusieurs centres sociaux annulent des séjours mais leurs modes de conventionnement avec les collectivités territoriales leurs permettent d'envisager des dispositifs pour l'été.

Pour le réseau des MJC, un exemple particulier : le centre de plein air de Lathus (86) n'a que 15% d'inscriptions pour ses séjours d'été (1200 places). La situation de cette structure locale de plus de 100 salariés, plus de 5 M€ de budget est inquiétante car elle ne « rentre » pas dans les modalités d'aides... leur baisse de CA pour l'année 2020 pourrait être de plus de 35%.

### Situation des chantiers de jeunes

Cotravaux nous informe de l'annulation de 40% des chantiers portés par leurs réseaux, ceci est une moyenne. La question de chantiers « internationaux » reste en suspend... quelques acteurs redessinent entièrement leurs modalités de travail pour l'été.

4 – Etat des associations dans ces domaines aujourd'hui : redémarrage, perspectives, interrogations.



Chaque association s'apprête à redémarrer son activité.

Certains ont déjà décidé d'attendre septembre au vu des délais trop courts pour s'organiser (des formations, des séjours).

Les cadres devront être définis rapidement pour qu'une activité redémarre. Ces cadres devront aussi se confronter aux équilibres économiques en fonction des activités.

C'est donc bien cette « confrontation au flou » qui a permis à certains de ne pas s'engager (aujourd'hui) et d'autre de se mettre en situation d'attendre.

Toutes les associations JEP ont des difficultés de trésorerie et, malgré les dispositifs utilisés, elles auront du mal à « passer le cap de l'été ». Certaines d'entre elles ont eu des refus de prêts « garantis par l'Etat ».

Il est important de rappeler que la majorité des associations sont dépendantes d'une réglementation (ACM, formation....) ainsi donc qu'une date « d'autorisation d'exercer » leur mission. Au 15 mai 2020, aucune information claire n'est connue pour démarrer et définir l'activité... qui pourrait démarrer le 4 juillet.

## 5 – Questions et propositions pour le secteur :

### **Positions du Crajep :**

De façon générale, le Crajep considère que les propositions ou le cadre doit être global pour le secteur et plutôt porté par l'Etat. Nous serons attentifs aux annonces qui pourraient amener des services déconcentrés ou des collectivités à rajouter des couches sécuritaires et/ou réglementaires (parapluies) et qui ne permettraient pas l'équité de traitement et d'action sur l'ensemble du territoire. Ces « surcouches » signeraient probablement la disparition de petites structures, incapables « d'assumer » au profit d'autres, potentiellement commerciales, avec des moyens que le monde associatif n'a pas. Ceci irait à l'encontre des volontés politiques : publics « en difficultés », rural et urbain par exemple. Certaines des associations du Crajep s'interrogent sur leur « responsabilité », si dans le cadre d'une de leur action, une personne accueillie était contaminée malgré la mise en œuvre de toutes les mesures sanitaires et réglementaires définies.

Nous considérons qu'il faut garder à l'esprit les objectifs au cœur de chacune des activités portées par nos mouvements. Au travers d'actions de formation, de loisirs, de chantier, les notions de « vie collective », « vie quotidienne », « équipe », « co-apprentissages » ne peuvent être abandonnées avec pour unique motif la lutte contre l'épidémie. Il ne nous semble pas pertinent de faire fonctionner un dispositif coûte que coûte au risque de desservir les objectifs évoqués plus haut. Nous sommes sensibles au fait que les « séjours » puissent être considérés comme des espaces confinés.

### **Dans le domaine de la formation**

Pour la formation à l'animation « professionnelle » :

Nous avons mesuré les capacités des organismes de formation à accompagner leurs

stagiaires dans des nouveaux process de « formation à distance - foad ». Ceci est en particulier valable lorsque la formation est « en cours », impossible imaginer en début de formation et parfois difficile pour les niveaux de formation les plus bas. L'aventure de l'épidémie a transformé les OF sur ces questions en leur montrant que si la « foad » est possible voire intéressante, elle ne peut s'imaginer sans un travail préparatoire et des outils techniques à disposition de tous et se doit d'être complémentaire d'un cadre plus classique en vis à vis.

Concernant la formation à l'animation volontaire :

Le cadre de formation est profondément différent de l'animation professionnelle. La formation à distance ne nous semble pas adaptée aux compétences demandées pour la validation (« travail en équipe », « vivre en collectivité » en particulier). Ceci est aussi valable pour les formations BAFD.

Il nous semble que les modalités de reprise vont tout d'abord s'imaginer sans hébergement. Il nous semble souhaitable de multiplier des mises en œuvre par « groupes » mais faut-il alors adapter le cadre avec une direction de formation et des groupes accompagnés ? Les organismes de formation s'interrogent sur les structures qui vont être en mesure de les accueillir pour ce type de formation... les coûts seront-ils les mêmes ? Seront-ils ouverts ? Tout ceci s'accompagne d'une légitime réflexion sur l'économie de ces stages qui devraient intégrer des « surcoûts » liés aux règles sanitaires, non budgétées.

Il faut aussi s'interroger sur le cadre de la formation et l'abandon de contenus liés aux règles sanitaires... jeux collectifs, activités manuelles et plastiques, espaces de documentation à disposition....

Le cadre de la formation à l'animation volontaire fait appel à des relations entre action, réflexion, travail en petits groupes qui sont indispensables à vivre en amont d'une expérience pratique.

#### **Dans le domaine des accueils de mineurs :**

Le cadre possible de mise en œuvre des Accueils de loisirs sans hébergement va probablement s'approcher du cadre déjà existant pour le périscolaire.

Les « risques » de transmission lors d'un accueil de loisirs sans hébergement sont liés aux règles prises dans l'accueil mais aussi dans une dimension que personne ne peut mesurer : les relations que le public accueilli aura hors du centre.

Pour un accueil avec hébergement, le cadre d'échange avec un « public extérieur » nous semble plus facilement maîtrisable.

Concernant le public accueilli ; les enfants et les jeunes n'ont pas tous les mêmes capacités à entendre, comprendre voire accepter les cadres, les règles... l'organisation d'un ACM n'est pas l'organisation d'une classe ou le principe : « un enfant, une place » peut être imaginé (en évitant d'aborder la question des moins de 6 ans).

La question sanitaire des ACM est une chose mais les questions éducatives en sont une autre. Sans les mettre en opposition, il faut s'interroger sur les modes de relations que les « questions sanitaires » vont impacter. En faisant un parallèle avec une question posée au Ministre de l'Education Nationale dans le cadre scolaire : « si un enfant pleure, est-ce que j'ai le droit de le prendre dans mes bras pour le consoler ? »... il n'y a pas eu de réponse... sauf une forme de désarroi qui montre que ne traiter les questions éducatives qu'au travers du prisme du sanitaire n'est pas une réponse possible.

Qu'est ce qu'on fait si des enfants entrent en contact ? Sanctions ? Explication aux parents ? Exclusion pour non respect du cadre ?

Toutes ces situations montrent donc que le cœur des métiers de l'animation est centré sur la relation. Il faut donc :

- Assumer le fait que les encadrants, dans certaines situations devront s'approcher des enfants, les toucher... (chagrin, blessure...) et l'expliquer aux parents et adultes responsables.
- Rassurer les encadrants sur la nécessité de cette relation et de ce que cela peut impliquer.
- Réassurer les organisateurs d'ACM sur ces questions.

En fait, il nous est nécessaire de continuer, dans les actions portées par les organisateurs d'ACM, de « faire humanité ensemble ».

Il nous semblerait intéressant d'imaginer les ACM avec hébergement, les « colos » comme des espaces confinés.... Cette définition pourrait s'imaginer pour toutes les natures de « départs : séjours classiques, mini-camps, scoutisme, départs en autonomie de petits groupes d'ados....

L'idée de « nature » est un élément important pour la mise en place de ce type d'actions. Il nous semble aussi important que les organisateurs d'ACM sans hébergement se rapprochent des organisateurs de séjours (issus de l'éduc pop) pour organiser des séjours à partir de leurs accueils de loisirs. Il est à noter que de nombreuses activités (éducatives, socioculturelles, sportives, etc.) qui sont d'habitudes organisées ne pourront assurer l'accueil des enfants et des jeunes cet été, les organisateurs de séjour auront donc un rôle central à jouer et devront être accompagnés. En effet, au regard des éventuelles contraintes sanitaires et incertitudes concernant les inscriptions (possibles ouvertures sans réservation), sans aides les organisateurs d'ACM/séjours auront du mal à s'organiser pour répondre aux besoins du territoire.

Un dernier élément : mettre en relation, sur un même territoire, les différents organisateurs d'ACM pour qu'il puisse y avoir un travail de cohérence entre : accueils de loisirs sans hébergements, séjours, « classes apprenantes ». Cette proposition pourrait aussi permettre d'éviter des situations de concurrence et de construire des complémentarités.

Tout ceci ne pourra se mettre en œuvre que si les coûts des différents accueils peuvent être maîtrisés. Même s'il est possible d'imaginer des « économies » sur des activités (qui en fait représentent moins de 10% des coûts d'un centre de loisirs), des surcoûts seront évidents et liés à :

- La réduction du nombre de mineurs accueillis en rapport aux capacités de la structure.
- La multiplication d'achats de matériel individuels
- Des taux d'encadrement probablement supérieurs

#### **Concernant les « vacances apprenantes » :**

Certains de nos adhérents ont participé à des rendez-vous auprès des cabinets du secrétariat d'Etat à la jeunesse et au Ministre de l'Education Nationale.

Des éléments factuels sur la nature de nos activités, des caractéristiques des publics ont été affirmés pour reposer les questions de : distances physiques, la colo : espace confiné, cohérence des différents modes de séjours collectifs, dimensions territoriales. Possibilité de faire cohabiter des modes de vacances différents sur un même espace.

Sur les questions plus scolaires : nos mouvements ont réaffirmé les compétences des animateurs/trices autour des questions d'accompagnement et de remobilisation des savoirs mais soulignent sur les questions de « rattrapage des fondamentaux ».

#### **Dans le domaine des chantiers :**

Nous avons à faire à des personnes plus âgées et dont la considération et le respect de « règles » s'approche de ce qu'il est possible de voir « dans la vie courante » et au sein d'entreprises.

Les questions d'adaptation du nombre de jeunes, d'espaces distanciés est probablement plus facile à imaginer et construire à condition qu'elles soient aussi discutées avec les associations qui « connaissent » l'activité.

#### **Propositions pour le secteur :**

- Prévoir des aides aux équilibres financiers qui puissent prendre en compte la spécificité de certaines structures et l'évolution des séjours (revus à la baisse). Sont concernés à la fois les « petites » structures qui participent à mailler le territoire, comme les plus « grosses » qui pourraient maintenir une part de leur activité mais se retrouvent menacées et hors des dispositifs d'aide.
- Accompagner les structures sur des dimensions techniques : mobilisation des transports régionaux, achats de matériel et équipements, mutualisations...pour faciliter la tenue d'activité de séjour cet été.
- Accompagner les acteurs sur les surcoûts induits par les changements réglementaires (les achats multiples, l'encadrement spécifique...)



- Co-construire des cadres réglementaires avec les acteurs de terrain pertinents (niveaux régionaux, départementaux ou locaux). Et appuyer la construction de consignes sur la connaissance des publics accueillis et les capacités des personnes accueillies.  
Et ainsi, pouvoir imaginer d'associer le secteur JEP et les acteurs jeunesse en général à la labellisation de ces nouveaux cadres.  
Au delà des adaptations de la réglementation (assouplissements temporaires), s'assurer que les acteurs, y compris les collectivités, puissent être accompagnés sur ces cadres exceptionnels.
- Rassurer les organisateurs d'ACM grâce à un positionnement clair et harmonisé de la part de l'Etat et ses services déconcentrés.
- Mener un travail de coordination de l'offre de séjours sur la région et ses territoires (équilibre apprenant/classique ; classique issus d'accueils sans hébergements ; mais aussi de départs en petits groupes d'ados et de jeunes adultes en « autonomie ») en imaginant ces espaces de vacances comme « confinés ».
- Développer un plan de communication aux familles partagé entre acteurs et institutions, qui fasse référence au respect des règles, la qualification et labellisation des acteurs, en particulier ceux issus de l'éducation populaire mais aussi au rôle central de la vie en collectif, du plein air, du rapport à la nature.
- Débloquer des aides individuelles : 1. au départ en vacance / 2. A la formation à l'animation volontaire.
- Penser l'accompagnement dans l'urgence de l'instant mais aussi dans le soutien à moyen terme. 2020 sera difficile et complexe mais 2021 pourrait voir plusieurs acteurs historiques disparaître !  
Comment imaginer ensemble dès maintenant une relance et un développement de l'activité de séjours et départ en vacances en 2021, travailler à un calendrier partagé.

## **Construire ensemble les politiques régionales de jeunesse en réponse à la crise sanitaire et s'inscrire dans une approche globale de la jeunesse**

*Ce travail a été initié au sein du Crajep et s'est appuyé sur un groupe composé d'adhérents du réseau ainsi que d'acteurs partenaires qui interviennent sur le champ jeunesse : CRIJ NA, CLAP So, Mediapte, AFEV, URHAJ, Ligue de l'Enseignement NA, FRMJC, Union régional des foyers ruraux, Union régional NA Centre sociaux, en lien avec ATENA (membre de la FAGE), le RADSI et l'ARML.*

*Il sera régulièrement nourri et actualisé grâce à nos groupes de travail opérationnels (régionaux et nationaux) et grâce à des échanges avec nos partenaires institutionnels et associatifs.*

*L'objectif de ce document sera de :*

- *dresser un état des lieux de la situation des jeunes à travers le recueil de leurs points de vue et celui des acteurs qui les accompagnent,*
- *pointer les enjeux et les problématiques qui devront être pris en compte afin de penser les futures politiques de jeunesse en Nouvelle-Aquitaine,*
- *Identifier des leviers d'action pour les institutions comme nos associations pour apporter des réponses adaptées, coconstruites et coordonnées.*

## Le confinement synonyme de paupérisation accélérée

Ces organisations oeuvrant au quotidien auprès des jeunes savent que les premières victimes de la crise sont les plus fragiles, les plus précaires, assez largement constituées d'une jeunesse déjà frappée par le mal logement et la pauvreté en temps "normal".

Depuis le début du confinement nos organisations observent **un blocage des parcours d'insertion professionnelle pour les jeunes** : arrêt de CDD, mise au chômage, blocage des missions d'intérim, report des stages, arrêts de travail sans indemnités journalières, annulation des jobs étudiants ou jobs d'été, interruptions de mobilités internationales etc. Ces situations posent des **difficultés d'accès aux droits et les jeunes, qui vivent souvent de « débrouille », ne disposent pas d'un filet de sécurité et se paupérisent de façon accélérée.**

*Une inquiétude largement partagée, en atteste cette expression : « Le CESER exprime sa plus vive inquiétude concernant la situation particulièrement précaire, aux plans matériel, économique, social voire sanitaire, d'étudiant-e-s isolé-e-s resté-e-s confiné-e-s dans les cités universitaires, pour certain-e-s déjà en situation fragile avant cette crise. Il appelle le Conseil régional à une attention toute particulière en direction de cette population, en lien avec les autorités universitaires, par exemple en organisant la mise à disposition de paniers-repas par les restaurants universitaires. »*

D'autres alertent sur le **décrochage de certains jeunes**, au delà du scolaire, il s'agit d'un **repli sur soi, de situations d'isolement et de mise en danger au sein du foyer**. Nos mouvements s'inquiètent du bien être (santé, scolarisation, etc.) des jeunes mineurs dont la famille serait mal logée. Certains ont répondu à ces situations par le maintien du lien à distance dans le cas des centres sociaux, par l'animation de la vie collective à distance au sein de résidences habitat jeune et dans certains cas il a même été question d'ouverture de MJC pour un déconfinement sécurisé.

Ici, les acteurs du collectif EducPopNum nous apportent un éclairage sur **les incidences du rôle du numérique en période de confinement**. Il a été source de continuité éducative, professionnelle, sociale pour certains. Pour d'autres, il a été synonyme de rupture et d'exclusion, comme évoqué plus haut dans le cas du scolaire, et d'une plus grande défiance à l'égard de nos gouvernants et des institutions. **La prépondérance des réseaux sociaux et la place centrale de questions scientifiques dans le débat public ont sensiblement fait évoluer le rapport de certains jeunes à l'information**. Face à cela les Promeneurs du Net témoignent d'un fort accroissement de leur activité d'accompagnement pédagogique numérique.

## Des perspectives trop incertaines pour se projeter

La sortie de crise sera très certainement marquée par **un durcissement du marché du travail dont les jeunes ne doivent pas être la variable d'ajustement**. Nous relevons déjà des difficultés concernant des promesses d'embauche, de stage voire d'apprentissage. Il est possible que les jeunes soient les plus exposés face dérogations au droit du travail autorisées par les mesures d'urgence.

Pour les étudiants, certains acteurs anticipent d'**importants taux de décrochage dès la rentrée** en partie liés aux difficultés de préparation de leur orientation pendant la crise. Les temps collectifs étant

essentiels à l'inclusion des jeunes dans un parcours d'étude, **la perspective des enseignements à distance pourra elle aussi avoir une réelle incidence sur le décrochage de certains jeunes.**

Les inégalités face aux apprentissages ont été accrues par la période de crise, parfois pour des raisons matérielles ou des défauts d'accompagnement. Il nous paraît essentiel d'alerter sur **le cas particuliers des jeunes ayant des difficultés avec les savoirs de bases.** Seules des réponses de proximité peuvent permettre de recréer du lien et un suivi adapté.

**L'été est une période centrale dans la construction du parcours des jeunes vers l'autonomie.** Pour nombre d'entre eux c'est l'occasion de mener **une première expérience professionnelle.** Les emplois saisonniers sont principalement occupés par des jeunes entre 18 et 30 ans qu'ils soient « jeune étudiant » ou « salarié modeste » (cf. étude de l'INSEE en 2012). La Nouvelle-Aquitaine étant caractérisée par une importante activité estivale agricole et touristique, en partie pour ses littoraux et sa vie culturelle, nous savons déjà que ces emplois seront fortement impactés. Il en sera de même pour les nombreux jeunes artistes, intermittents qui vivent de la culture.

**Cette situation pose la question de l'accompagnement de ces jeunes vers l'emploi estival** alors que la majeure partie des campagnes « job d'été » a été annulée et que certains saisonniers, utilisant leur véhicule comme lieu de vie, n'ont pu rester sur le territoire régional.

**La période estivale est également celle de la construction des perspectives pour la rentrée :** entrée dans la vie professionnelle, départ en mobilité internationale, projet de service civique, recherche de stage d'apprentissage... Or la situation actuelle ne permet aucune visibilité ni projection et contraint les jeunes à l'incertitude et/ou à la prise de risque dans la construction de leur parcours.

**Ces incertitudes empêchent les jeunes de se projeter et impactent également la question du logement.** En habitat jeune par exemple, l'approche de l'été est habituellement marquée par des entrées et sorties de résidence or cette année on relève peu de ces mouvements et il semblerait que certains projets de jeunes soient à l'arrêt.

En dehors d'apporter une source de revenu qui permette parfois de concrétiser un projet individuel tel que le permis ou financer ses études, **la période estivale est aussi l'occasion d'expériences de collectif et d'engagement qui contribuent à leur autonomie.**

C'est la période pendant laquelle de nombreux jeunes sont bénévoles pour des festivals, s'engagent sur des colonies de vacances, des chantiers internationaux ou encore réalisent des projets de solidarité internationale. **L'annulation de la majorité de ces activités interpelle sur la dimension collective qui pourra être imaginée cet été.**

Nos organisations ont observé par ailleurs de réelles dynamiques d'engagement chez les jeunes malgré le confinement. Ils ont parfois porté des initiatives solidaires auprès des plus vulnérables via du bénévolat, des missions de service civique ou encore la réserve civique. **Il est à souligner que le numérique a joué un rôle central dans la mobilisation des jeunes, en particulier des étudiants, et a invité plusieurs associations telles que l'AFEV à repenser ses actions de mobilisation.**

Si nous pouvons nous féliciter de ces initiatives positives, **il ne faudra pas perdre de vue une des dimensions centrales de l'engagement qu'est l'expérience du collectif et il nous paraît essentiel d'imaginer rapidement des temps partagés pour célébrer, valoriser et reconnaître leur investissement.**

**Retrouver des moments joyeux sera primordial pour accompagner la sortie de crise,** l'ambiance générale et la dimension anxigène de la période ont considérablement freiné la construction de projet rendant difficile d'imaginer positivement l'avenir.

Les réponses politiques à venir devront prendre en compte la fragilité économique, sociale et psychologique des jeunes pour les aider à reprendre confiance à l'heure où le marché du travail et certains projets de réformes (ex : chômage) inquiètent.

## Penser l'après et anticiper la sortie de crise pour limiter son impact

Les réponses apportées à la situation des jeunes pendant la crise sont une première étape et restent insuffisantes, nos organisations interpellent sur la nécessité de sécuriser les parcours de jeunes à travers une politique régionale de jeunesse forte.

Pour limiter l'impact et la précarisation accélérée des jeunes nous interrogeons le conseil régional et la DRDJSCS sur :

### > La possibilité de débloquer une aide d'urgence pour les jeunes avec peu ou pas de ressources.

- Cette aide pourrait être imaginée en complément de l'aide Jeunes covid19 pour les jeunes de moins de 25 ans ayant perdu leur emploi ou stage, des jeunes ultramarins, des jeunes bénéficiant des APL et considérés comme précaires. Car il s'agit là d'une aide ponctuelle et d'un montant qui ne couvre pas les besoins d'une personne sur la période du confinement.

### > Le renforcement de l'accompagnement des parcours d'insertion et de formation, pour permettre aux jeunes de la région de retrouver rapidement des opportunités et se projeter dès cet été.

- Certains dispositifs tels que le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA1) comprenant la Garantie jeune pourraient évoluer de façon à élargir le spectre des bénéficiaires.
- Comment le Conseil régional prévoit d'accompagner les acteurs de la formation, à l'image de certains CFA qui rencontrent des difficultés à maintenir leur offre ? Quelles réponses seront envisagées pour les jeunes en apprentissage ?
- Quel soutien est envisagé pour accompagner l'emploi saisonnier et les « jobs d'été » ? Comment le plan régional des saisonniers prend-il en compte les questions de jeunesse ?

### > Le rôle central du partenariat dans l'accompagnement des jeunes vers un logement digne, il apparaît urgent pour de nombreux jeunes d'assurer la prise en charge de loyers/factures impayés pendant la durée de la crise conséquences directes de l'arrêt d'activité.

- Une réponse pourrait être imaginée via un dispositif d'aide temporaire qui compenserait le reste à charge pour les jeunes.
- Nous nous interrogeons sur la prise en charge des jeunes ultramarins et internationaux.
- Quelle est la position de vos institutions sur ces questions et comment travaillez-vous en lien avec les acteurs concernés et notamment au niveau départemental ?

### > Le renforcement des aides au projet d'autonomie des jeunes.

- Le Conseil régional pourrait faire évoluer des dispositifs existants tels que l'aide au permis ou encore les projets d'initiatives de jeunesse.
- Concernant les jeunes mineurs (15-18 ans), pourrait-il être imaginé d'encourager et soutenir des projets de départ en vacances en autonomie ?

### > La relance des travaux sur le plan pauvreté et sa déclinaison en région.

- Quelles sont les actualités du plan pauvreté et des travaux engagés ?
- Ces espaces peuvent-ils devenir des lieux pour penser ensemble la sortie de crise et limiter la précarisation des jeunes ?

Comme nous l'avons soulevé, la période de confinement a été synonyme d'un certain repli et nous invite à remettre l'humain et la dimension collective au centre de nos réflexions. Sur cette question, les associations de jeunesse et d'éducation populaire auront un rôle important à jouer et devront être soutenues.

Nous attirons l'attention du Conseil régional et de la DRDJSCS sur les points suivants :

**> La place des dispositifs d'engagement tels que le Service civique.** Les jeunes en service civique ont été fortement mobilisés pendant la période de crise, nous pouvons nous en féliciter. Néanmoins il nous faut souligner que cette expérience a pu être difficile à vivre pour certains. Leur accompagnement sur des missions d'intérêt général n'a pas toujours pu se faire dans les meilleures conditions, il paraît alors essentiel de ne pas perdre de vue les fondamentaux et les clés de réussite du dispositif.

- Pour cela, nous demandons une clarification de la position des services de l'Etat et une harmonisation du discours sur la question du service civique afin de permettre aux acteurs d'anticiper et d'accompagner au mieux les jeunes en mission et pour de futures missions.
- Le Comité régional du service civique pourrait être l'espace au sein duquel nous pourrions faire un point de situation du SC et imaginer ensemble une évolution du dispositif dans le contexte actuel. Les résultats du projet MERISI pourraient nourrir nos réflexions.

**> Le rôle des AJEP dans l'accompagnement de l'engagement des jeunes et de nouvelles dynamiques**

- Pour permettre aux AJEP de maintenir leurs actions en faveur de l'engagement et de poursuivre le lien avec les jeunes déjà mobilisés, il est central de penser à la sécurisation économique et sociale des acteurs. Comme l'a porté le Cnajep auprès du cabinet de Gabriel Attal, nous réitérons la proposition de reporter la mise en œuvre du SNU à 2021 et d'allouer les fonds 2020 vers un fonds soutien aux acteurs de jeunesse.
- Une fois sécurisées, les AJEP seront plus en capacité de continuer à faire vivre les dynamiques et énergies collectives lancées pendant le confinement, et pourront s'inscrire dans une démarche prospective aux côtés des institutions pour accompagner cet élan.

Enfin, nous affirmons la nécessité d'inscrire les politiques régionales dans une approche globale de la jeunesse, à l'image des travaux recueillis dans le Cahier de l'action « *Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée* » coordonné par Florence Abadie, DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine. L'ampleur de la crise demande des réponses territorialisées, articulées et imaginées en lien direct avec les jeunes.

**> La parole des jeunes, un élément central de la sortie de crise pour leur permettre d'agir sur les politiques de jeunesse à venir :**

- La Conférence Territoriale de la Jeunesse nous semble être l'outil adéquat pour lancer et imaginer ensemble (jeunes, société civile, institutions) les politiques de jeunesse à venir. Au sortir d'une telle crise, marquée par l'incertitude et la défiance, une démarche de co-construction permettrait de recréer du lien avec la jeunesse de Nouvelle-Aquitaine.
- Nos mouvements s'engagent à poursuivre leurs initiatives de recueil de la parole des jeunes, parfois à travers des projets de dialogue structuré, et redoubleront d'effort pour une meilleure prise en compte de celle-ci afin d'irriguer l'actions de nos organisations mais aussi les territoires dans lesquels nous agissons.
- Nos associations identifient déjà des thématiques en réflexion : l'évolution des rapports sociaux, le rapport au travail et à la formation. Questionner les lieux pour se former et travailler et les lieux du collectif, les lieux pour trouver de la ressource.
- Parmi ces thématiques nous relevons aussi celle de l'environnement et des transitions, sujet dont nous avons choisi de nous saisir et que nous mettons au travail dans nos mouvements. Nous notons également qu'il s'agissait d'un des sujets évoqués pour la CTJ cette année.

**> Inscrire dans le temps long les travaux sur les politiques de jeunesse.**

- En parallèle du renforcement du processus de dialogue structuré territorial via la CTJ, la poursuite de ces réflexions communes pourra nécessiter d'imaginer un cadre, certes souple, mais qui nous permette de définir des objectifs partagés et d'en suivre les évolutions. Il

pourrait être opportun d'envisager une déclinaison sectorielle JEP de la charte des engagements réciproques signée avec le Mouvement Associatif.

- Nous savons que la crise aura à la fois renforcé les inégalités préexistantes et précipité d'autres jeunes dans la précarité. Le temps étant une variable centrale de l'ingénierie sociale dont nous aurons besoin pour aller vers les jeunes en situation d'exclusion, nous invitons les institutions à reconnaître et prendre en compte ce facteur temps dans l'ingénierie des dispositifs et mesures en réponse à la crise.

**> Permettre aux acteurs d'expérimenter en réseau et au plus près des territoires.** Si le chef de filât régional posé par la loi Egalité Citoyenneté nous paraît être le bon échelon pour imaginer et articuler les politiques jeunesse, la crise a révélé la nécessité de renforcer les approches territoriales afin de traduire des spécificités locales.

- Certains acteurs sont porteurs d'expérimentations de collectifs de territoire qui font déjà leurs preuves (ex : API Jeunes, Prévention Réseau Suicide du Val de Saintonge, les Parlements et Assemblées libres des jeunes, les collectifs Educopnum etc). Il s'agirait d'imaginer comment soutenir leur développement et faciliter l'émergence de nouvelles initiatives.
- Pour cela les acteurs ont besoin d'une meilleure visibilité des dispositifs existants et mobilisables, parfois issus de règlements d'interventions qu'ils ne connaissent pas. Cette démarche pourra par exemple s'appuyer sur un renforcement du travail d'orientation des acteurs vers ces fonds et/ou un assouplissement de certains critères d'éligibilité assorti d'un raccourcissement des délais d'instruction et validation, des mesures pouvant aller jusqu'à la fin 2020 pour permettre d'accompagner la sortie de crise.
- Un fonds mutualisé (type FDVA 3 jeunesse / Appel à manifestation d'intérêt) pourrait être abondé par l'Etat et le Conseil Régional ainsi que d'autres institutions/collectivités concernées par le territoire/périmètre du projet.
- Nos mouvements pourraient être associés à l'adaptation des outils existants, la construction des nouveaux ainsi qu'au travail d'orientation des acteurs vers ces fonds, en s'inspirant par exemple du fonctionnement des collèges et commissions du dispositif FDVA.

**> S'ouvrir à d'autres réseaux pour s'inscrire dans une approche globale de la jeunesse.**

- Afin de s'inscrire dans cette dynamique, il nous paraît indispensable de nous ouvrir à de nouvelles collaborations et de sortir nos zones de confort qui engendrent parfois une logique d'entre soi. En ce sens, nous pourrions aller à la rencontre d'autres acteurs aux contacts des jeunes comme les missions locales, chambres des métiers, acteurs de l'accompagnement à la création d'activité, réseaux de jeunes agriculteurs, centres de formation et d'apprentissage, entreprises de l'ESS, etc.
- C'est cette volonté qui nourrit les travaux du Crajep autour de la structuration d'un observatoire et laboratoire JEP associant chercheurs, praticiens, acteurs de terrains, institutions et jeunes eux-mêmes.